

Bulletin Académique
N°10
SNUEP-FSU
2 novembre 2011

26, rue Paul Mamert
33800 Bordeaux
05 56 68 98 91
sneupaquitaine@gmail.com
<http://www.bordeaux.snuep.com/>

Elections pros : + 18% pour le SNUEP !

C'est un résultat incontournable dans l'Académie de Bordeaux : notre organisation enregistre **un bond de 18%** aux dernières élections professionnelles (par rapport à décembre 2008). Dans le contexte très défavorable du vote électronique (participation en baisse de 20%), nous obtenons 369 voix **soit un gain de 214 voix** entre 2008 et 2011. Aucune autre organisation n'est en progression en voix (sauf le Se-Unsa avec un gain de + 2 voix) et des chutes sont très spectaculaires en pourcentage comme pour le Snetaa-Fo avec – 23% par rapport à 2008 et – 17% par rapport aux nouvelles élections dans l'académie en 2010 (tout en ayant l'apport des voix des collègues du Snfolc)!

En nous faisant aussi largement confiance, 25% des électeurs de l'Académie nous ont donné une forte légitimité pour agir et pour défendre les PLP. Nous ne les décevrons pas !

Grand merci à nos adhérents et à tous ceux qui ont voté massivement pour notre organisation, nous permettant ainsi d'obtenir ce résultat historique !

NOS ELUS CAPA :

Jean-Luc Massias (HC) et Elisabeth Quéraud (CN), titulaires.

Pierre Verdeyrout (HC) et Christelle Rey (CN), suppléants.

La parité est strictement respectée !

Autres résultats : SNUEP national, 2 sièges en CAPN (+1) ; FSU académique, 5 sièges en Comité technique académique (1 siège de titulaire SNUEP dans la délégation FSU), 5 sièges FSU en Comités techniques départementaux en 33, 40, 47 et 64, six sièges en 24 (+1). Enfin, sur 8 sièges à la CAPA des CPE, 4 sièges reviennent à la liste SNES/SNUEP et sur 4 sièges à la CCP des non-titulaires, la FSU académique en conserve 2 (dont un siège pour un délégué SNUEP).

Nos adhérents, titulaires ou non-titulaires, seront donc représentés dans toutes les instances : nationales, académiques et départementales.

Petit lexique :

- **CAPA/CAPN** : Commission administrative paritaire académique ou nationale. Les représentants syndicaux élus défendent les intérêts des collègues dans la gestion de leur carrière (avancement d'échelon, passage à la HC, mutations inter ou intra...)

- **CTA/CTD** : Comité technique académique ou départemental. Les délégués syndicaux sont consultés sur les questions collectives : Carte des formations, Mesures de carte scolaire, DGH, politique académique ou départementale...

- **CCP** : Commission consultative paritaire pour les non titulaires (nominations, barème, évolution de carrière...)

POUR SAUVER LE SERVICE PUBLIC D'ENSEIGNEMENT PRO

Comme la très grande majorité des collègues et de nos concitoyens, nous sommes révoltés par la casse du Service public en France. Et sur le dos de la « crise », la plupart des dirigeants des pays européens, d'inspiration très libérale, vont gratter jusqu'à l'os ce Service public au profit du secteur privé. On pourrait le comprendre, venant de leur part, si le transfert au privé ne coûtait rien aux contribuables, ce qui serait logique...Mais quand on voit toutes les subventions distribuées par l'état, avec nos impôts, au secteur privé (enseignement, hôpitaux, banques, entreprises ...), on est en droit d'être indignés par la seule et constante remise en cause du Service public, avec l'assentiment d'un certain nombre de concitoyens, bien enfarinés au passage.

Ceci dit, arrivons maintenant aux faits : dans les jours et les semaines qui viennent, cette indignation va devoir se traduire

dans les actes. En effet, le Service public d'enseignement pro va être particulièrement mis à mal dans chacun de nos établissements. Dans nos salles des profs, c'est une moyenne de 4 à 5 collègues qui vont être concernés par des suppressions de postes. Et là, il va nous falloir mouiller la chemise et montrer avec force que nous ne laisserons pas faire. Nous entrons dans le dur et il sera trop tard après pour se plaindre.

C'est pourquoi depuis plus d'un mois déjà nous vous alertons. Il faut que le mécontentement et la colère montent dans chaque établissement concerné. Certains sont déjà dans les starters et mobilisent l'ensemble de la communauté éducative (Inspecteurs, parents, élus au CA...). Les chefs d'établissement vont être reçus par les services académiques dès les premiers jours de novembre et vont très rapidement connaître les propositions et les conséquences de la Carte des Formations 2012/2013. Vous devez vous emparer de ce dossier, l'analyser en AG, réagir en CA, préparer l'offensive pour limiter au maximum la casse. De notre côté, nous avons déposé un préavis de grève à partir du 2 novembre pour couvrir les collègues qui décideraient d'agir dès le moment où les chefs d'établissement disposeront des propositions rectorales. Nous avons demandé une audience au Recteur et avons réfléchi, y compris pendant ces vacances, à la stratégie à mettre en œuvre afin d'accompagner au mieux les actions des collègues. Nous en reparlerons...

Pour l'instant, il s'agit de recueillir toutes les informations nécessaires pour mobiliser et agir. Nous avons tous de grandes responsabilités à prendre : la casse de l'enseignement professionnel public sera un désastre pour l'éducation de nos enfants et le développement économique de notre pays. Ce dernier est au fond du gouffre (on fait même appel à la Chine pour s'en sortir...) et tous ceux qui ont agi pour supprimer de façon drastique de nombreuses sections d'enseignement professionnel portent de lourdes responsabilités dans ce domaine. On sacrifie parce qu'on a des ordres, dans le style « c'est comme ça et pas autrement » et après, on constate les dégâts... A nous de ne plus nous laisser faire !

C.Sauce

N.B : en 1981, il y avait 1353 LP publics en France, il y en a moins de 1000 aujourd'hui.

« RENOVATION » DE LA VOIE PROFESSIONNELLE : DE PIRE EN PIRE !

Sarkozy pour l'enseignement professionnel sans profs
« Les L.P. pourraient fournir le gros des suppressions d'emploi. En visite à Nice le président de la République a demandé à Luc Chatel de "réfléchir à la possibilité de rendre obligatoire l'alternance lors des dernières années de préparation au bac professionnel et au CAP". Il s'agit pour l'Elysée d'atteindre le cap fixé de 800 000 alternants en 2015. Mais cette mesure aurait aussi un effet sur l'emploi enseignant. » Le Café pédagogique, 19 octobre.

Voilà donc la dernière « trouvaille » de N.S pour mettre à mal l'enseignement professionnel public. On voit bien la dérive libérale : toujours moins de formation et d'éducation pour certains de nos enfants au sein de l'Education nationale. Et si on laisse passer, c'est tout l'édifice de l'enseignement professionnel public sous statut scolaire qui va s'effondrer, sans parler du statut des enseignants !!! Après avoir supprimé un an de formation avec le Bac Pro 3, c'est une nouvelle année de plus que l'on ampute à la formation générale et technique des élèves dans nos LP et EREA ! Car ne l'oublions pas, l'apprenti n'est pas un élève ! Quel gâchis ! C'est grave, très grave et nous n'aurons de cesse de le dénoncer et de nous y opposer !

MUTATIONS INTER-ACADEMIQUES

Calendrier : 10/11/2011 : parution du BO Spécial Mutations

17/11/2011 - 06/12/2011 : Saisie des vœux sur SIAM pour le mouvement inter et pour les postes spécifiques

09/01/2012 - 20/01/2012 : Dates prévues pour les Groupes de travail académiques qui valident les barèmes pour le mouvement inter

01/02/2012 - 08/02/2012 : Groupes de travail mouvement spécifique : propositions d'affectation

05/03/2012 - 15/03/2012 : Résultats du mouvement inter, tous corps confondus

Le SNUEP-FSU organise plusieurs réunions mutations à partir du 10 novembre pour les titulaires et stagiaires. Vous en trouverez la liste avec dates, lieux et autorisation d'absence sur notre site académique.

CRUELLE LOGIQUE...!!!

« Un professeur sur six serait dans un état très difficile. En clair, n'importe quel élève de collège ou de lycée a un ou deux professeurs qui souffrent d'un grave épuisement physique et mental. Cela est doublement révoltant. Tout d'abord, il est inacceptable que l'Etat laisse ainsi les personnes en charge de l'éducation de la jeunesse à l'abandon, mal à l'aise dans leur métier, **30% souhaitant même le quitter.** » Le Monde, 17 octobre

Plus besoin pour l'E.N de conserver des postes ou de penser aux reconversions : les profs ont trouvé eux-mêmes la solution..... !!!!!!!!!!!!! Tout comme le fait que le nombre de candidats aux concours est en chute libre ! Merci qui ???

Eléments d'analyse et d'actions

* Conseil d'administration des EPLE :

- attribution réglementaire (compétence consultative mais obligatoire) :

« Le chef d'établissement **doit consulter** le CA avant l'adoption de certaines décisions d'ordre pédagogique ou relatives au fonctionnement de l'établissement : en l'occurrence, **les mesures annuelles de création et de suppression de sections/options** ou le choix des manuels scolaires, logiciels et outils pédagogiques. » Article 1-2

* Quelques secteurs en manque de main d'œuvre (non exhaustif) :

« Vendeurs qualifiés, chauffeurs, commerciaux, cuisiniers, secrétaires et employés de bureau, techniciens, ingénieurs, machinistes, mécaniciens et agents de restauration ou d'hôtellerie sont successivement les 10 postes les plus confrontés à la pénurie de talents en France. Délaissés par les jeunes, les métiers de la mécanique, la chaudronnerie, la soudure manquent cruellement de candidats. Ces postes sont accessibles dès le CAP/BEP. Les groupes industriels recherchent des profils Bac pro dans la maintenance industrielle, la conduite de ligne (systèmes automatisés), la qualité et la sécurité. » [Jeunesdip.com](#) 2011

« Concernant les profils Bac pro, les entreprises recrutent des techniciens en génie électrique ou génie climatique, dans la maintenance industrielle, des soudeurs... » [Ouest-France](#) Avril 2011

« L'arrêté mentionne cependant toujours le besoin de faire appel à la main-d'œuvre étrangère dans la fabrication de l'ameublement en bois ou la transformation du verre. Les métiers de la menuiserie vont en effet pouvoir profiter de cette opportunité en termes de recrutement, car la pénurie de main-d'œuvre qualifiée y est aujourd'hui encore très importante. » [Le Figaro](#) 12/08/2011

Tout un ensemble de métiers dont certaines formations dans les LP aquitains se réduisent comme peau de chagrin : est-ce vraiment normal ???? En tous les cas, cela nous donne des arguments pour agir. Et il suffit d'aller sur le Net...

* **Analyse CTPA (14/10)**: « Le SNUEP-FSU ne peut que s'inquiéter que la croissance démographique ne bénéficie que partiellement au Lycées professionnels de notre Académie puisqu'il y a une baisse d'un peu plus de 100 élèves dans nos établissements par rapport aux prévisions d'effectifs attendus. Si cela est le cas dans toutes les académies, les 20000 élèves attendus en plus dans les lycées professionnels sur l'ensemble du territoire à la rentrée 2011 seront loin d'être tous au rendez-vous. D'ailleurs, comme vous le constatez vous-même, l'attrait vers le Bac pro 3 ans a été quelque peu moins fort que prévu. Mais c'est un autre élément de ce constat de rentrée qui nous préoccupe encore plus : **alors que 13505 élèves (en hausse de 4% par rapport à 2010) demandaient une affectation en lycées professionnels (hors EREA et vœux confondus), ce ne sont que 8855 élèves qui y ont trouvé une affectation ! Est-ce à dire que c'est l'enseignement privé (comme le Rectorat en fait état dans un passage des documents) qui a récupéré ces élèves par manque de structures d'accueil dans l'enseignement public ou alors l'apprentissage pour lequel la publicité ne cesse d'augmenter ? »**